

Bagnolet, le 4 juillet 2022

**Sauvons l'Îlot Pêche d'Or - Bergerie**

Apt G 06  
6, rue Auguste Blanqui  
93170 Bagnolet

07 82 30 82 79  
sauvonslapechedor@gmail.com

avec le soutien du

**Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA)**

97 ter, rue des Roux  
94240 L'Haÿ-Les-Roses

06 60 41 67 87  
contact@gnsafrance.org

**M. Pap Ndiaye**

Ministre de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

**M. Tony Di Martino**

Maire de Bagnolet

**M. Edouard Dénouel**

Adjoint au maire de Bagnolet  
à l'Environnement et à l'Éducation

**M. Frédéric Gabin**

Conseiller municipal  
en charge de la vie scolaire

Plan national de « renaturation des villes »  
Action sur le bâti scolaire, en matière écologique

Monsieur le Ministre, Messieurs les élus,

Nous avons, Monsieur le Ministre, lu, avec intérêt et attention, votre « Message aux professeurs.es » du 27 juin, et avons été particulièrement sensibles aux ambitions que vous fixez à votre Ministère, en matière écologique, écologie, dont vous faites un axe majeur de sa politique : « Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse doit engager, dans

toutes ses dimensions, une mobilisation forte sur le sujet. Cela inclut une refonte de nos actions avec les collectivités territoriales sur le bâti scolaire. »

Dans notre ville de Bagnolet, au quartier des Malassis, il se trouve que cette question du bâti scolaire est au cœur des enjeux de reconstruction de l'école maternelle Pêche d'Or.

Notre association « Sauvons l'Îlot Pêche d'Or - Bergerie » compte plus d'une centaine de citoyens et citoyennes du quartier des Malassis, à Bagnolet et au-delà, particulièrement inquiets.ètes de la tournure prise par le projet et par le chantier de l'îlot Pêche d'Or, parcelle du quartier des Malassis, qui réunit, actuellement, et depuis plus de douze ans, cette école maternelle et une ferme, une bergerie, sur une parcelle de plusieurs milliers de mètres carrés, qui constitue un espace de biodiversité, riche de pleine terre, planté de 55 arbres, dont certains sont remarquables, et un véritable îlot de fraîcheur, qui participe au refroidissement d'un quartier très dense, dans notre ville.

Un projet de reconstruction de l'école maternelle, ainsi que de construction d'une crèche et d'un centre de loisirs, est en cours et les travaux doivent commencer, très prochainement, le lundi 11 juillet, sur la base d'un projet architectural, adopté, il y a plusieurs années, mais, aujourd'hui, très en-deçà des enjeux et des exigences environnementaux, sociaux et sociétaux actuels.

Cet îlot Pêche d'Or - Bergerie des Malassis constitue l'exemple même des îlots de fraîcheur que le plan national de renaturation des villes, que l'Etat et votre gouvernement engagent à préserver, à développer et à créer. A ce stade, nous estimons qu'il est encore de notre devoir citoyen de vous alerter, face à cette situation d'urgence.

Le Maire de notre ville le concède lui-même, ce projet n'est plus adapté et il ne referait pas les mêmes choix, aujourd'hui, mais il invoque la situation administrative et juridique de blocage et de non-retour qu'entraînent un jury de concours et le protocole de signature d'un marché public, qui engagent la responsabilité et les finances de la ville. Un projet alternatif, qui offre un examen de la situation et des perspectives, plus justes et plus actuelles, de très haute qualité scolaire, éducative et environnementale, a été présenté, ultérieurement au concours, par « Sors de Terre », l'association liée à la Bergerie des Malassis, mais notre commune ne peut plus, aujourd'hui, l'adopter ou engager le projet actuel à s'en inspirer.

Notre démarche n'est pas partisane, elle se fonde sur des éléments depuis longtemps débattus et réfléchis collectivement, qui représentent des enjeux et contiennent des alternatives fondamentaux et cruciaux, en termes d'environnement et d'écologie, d'architecture et d'urbanisme, de vie sociale et d'éducation...

Nous sommes bien conscients.es que l'équipe municipale fait tout ce qu'elle peut pour sauver la bergerie et ses activités, et que les négociations ouvertes avec « Sors de terre », se veulent constructives.

La nouvelle école risque, donc, d'être construite sur des terres fertilisées par de longues années de travail de la bergerie, alors qu'elle pourrait être construite, en grande partie, sur les sols déjà artificialisés de la parcelle. L'îlot Pêche d'Or - Bergerie est un espace où l'on peut respirer, se rafraîchir, se retrouver, échanger, partager, participer, et contempler, tranquillement, la beauté toute simple des animaux de la ferme, des plantes et des arbres.

Tout cela - cette dynamique exceptionnelle, ce cadre, cet écrin, sa configuration heureuse, ces liens si forts, et ce patrimoine étonnant - est gravement menacé, d'altération, de dégradation, voire de disparition... C'est un îlot de fraîcheur et une terre-oasis du quartier exceptionnels qui risquent, là, de disparaître, au détriment des enfants de l'école, du personnel enseignant et de tous les habitants du quartier.

Nous vous demandons, donc, solennellement, d'intervenir pour soutenir notre Maire et son équipe, afin de pouvoir engager une renégociation sur ce bâti scolaire et de pouvoir faire face, financièrement, à l'abandon du projet architectural actuel ou à sa renégociation, sur les bases du plan national de « renaturation des villes », de la refonte des actions sur le bâti scolaire, que vous appelez de vos vœux, et d'un cahier des charges, revu et corrigé, dont un des présupposés serait de laisser la bergerie là où elle est, sur la partie du site qu'elle occupe (en la réaménageant, au besoin), pour préserver cet îlot de fraîcheur et cette oasis, et dont l'objectif majeur serait la réalisation d'un projet largement inspiré, voire repris, de celui conçu, comme alternative au projet initial, par Sors de terre, pour étendre cet îlot de fraîcheur et cette oasis, à toute la parcelle et au futur bâti scolaire.

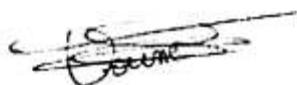
Cela constituerait, également, un exemple d'aménagement citoyen à travers lequel des habitantes et habitants, des parents d'élèves, des enseignantes et enseignants s'engagent, avec des associations, pour réaliser un projet écologique et faire vivre un véritable projet de développement durable.

Dans l'attente, nous vous prions d'agr er, Monsieur le Ministre, Messieurs les  lus, notre consid ration la meilleure, et nous tenons   votre disposition, pour toute information que vous estimerez n cessaire et pour toute rencontre utile, en vous assurant de notre engagement et de notre d vouement pour le devenir  ducatif, p dagogique, culturel, social et  cologique, de ce site - de sa configuration et de sa dynamique - d j  remarquable, inou  et patrimonial,   v ritablement pr server.

Nelly Fournet

Sabrina Heitzmann,

co-pr sidentes de Sauvons l' lot P che d'Or - Bergerie



Adresses du site et de la page Facebook de l'association :

<https://sauvonslilotpechedorbergerie.fr/>

<https://www.facebook.com/Sauvons-l%3%AElot-P%3%AAche-dOr-Bergerie-Zone-dEducation-%3%A0-D%3%A9fendre-112200994568656>